

VAL *de* SARTHE

LE MAG' DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

51
AUTOMNE 2024

DÉCHETTERIES
Mise en place du
contrôle d'accès / P.03

PARTICIPATION CITOYENNE
Les projets lauréats de
« Place aux initiatives ! » / P.17



VAL DE SARTHE

La Communauté de communes a 30 ans !

TERRITOIRE ENGAGÉ

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE


Val de
SARTHE
Communauté de communes



30 ans au service des habitants

Créée le 21 décembre 1994, la Communauté de communes du Val de Sarthe a 30 ans cette année. Trois décennies au service d'un territoire, à accompagner son développement et à construire, ensemble, un cadre de vie dynamique et solidaire, trois décennies au service des habitants. Cet anniversaire est bien sûr l'occasion pour moi de saluer toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de notre Communauté un acteur local majeur : élus, agents, partenaires, mais aussi vous, habitants, qui avez partagé cette aventure collective, tout particulièrement ces derniers temps en vous impliquant activement dans les rencontres participatives que nous vous proposons.

Nous franchissons néanmoins ce cap dans un contexte difficile, marqué par l'annonce de la fermeture prochaine de Valéo à La Suze-sur-Sarthe, l'une des entreprises les plus importantes de notre territoire. Nous pensons avant tout aux salariés et à leur famille, pour lesquels cette perspective représente un véritable bouleversement. Nous pensons aussi aux répercussions sur les activités annexes et les nombreux sous-traitants. Face à cette situation, nous avons alerté les plus hautes instances régionales et nationales, et nous nous mobilisons pour explorer toutes les options de reconversion du site.

Plus que jamais, je pense que l'esprit de transition et de coopération dans lequel nous travaillons est la clé d'un avenir plus durable et plus juste. Nos 30 ans d'engagement doivent nous donner la force de maintenir nos ambitions.

Emmanuel Franco

Président

de la Communauté de communes du Val de Sarthe

 www.facebook.com/ccvaldesarthe

03 / À LA UNE

• Déchetteries communautaires : mise en place du contrôle d'accès en 2025

04 / RETOUR EN IMAGES

06 / TRANSITIONS

• Les citoyens appelés à devenir acteurs
• Flash-infos

08 / L'ACTU

• Opération nettoyage pour le château d'eau de La Suze-sur-Sarthe
• Les dynamiques locales du Val de Sarthe
• Illygo : une nouvelle offre de transports

11 / LE DOSSIER

• La Communauté de communes a 30 ans !



15 / PAR NATURE

• Le contrôle d'accès en déchetteries

16 / GRAND ANGLE

• LTR cultive l'innovation durable
• « Place aux initiatives ! » : quatre lauréats pour la première édition
• Hébergement temporaire chez l'habitant / Dispositif « Argent de poche »
• « Ne reste pas dans l'ombre » : Inalta met les jeunes en lumière

20 / RENDEZ-VOUS

21 / ILS FONT LE VAL DE SARTHE

• Anna Lallemand : « la danse, c'est toute ma vie »

22 / À VOTRE SERVICE

• Adeline Perrier au contact direct du public

Prochain numéro au printemps 2025

Val de Sarthe N° 51 • Directeur de la publication : Emmanuel Franco • Rédaction : Jean-Christophe Jouanneau, Sophie Lemaître, Amandine Remars en collaboration avec les élus et les agents du Val de Sarthe. Mise en page : Jean-Christophe Jouanneau • Photos : Communauté de communes, DR • Impression sur papier écologique : Numeriscann - 72000 Le Mans • Tirage : 14 100 exemplaires • Distribution : La Poste • Dépôt légal : à parution.



DÉCHETS

Déchetteries communautaires : mise en place du contrôle d'accès en 2025

Au début de l'année prochaine, l'entrée des deux déchetteries du Val de Sarthe à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe sera réservée aux ressortissants du territoire. Les conditions de fonctionnement définitives seront déterminées à l'issue de plusieurs mois de test. Explications.



Les tests de fonctionnement sont en cours.

« **L**e contrôle d'accès permet de réserver l'usage des déchetteries aux seuls habitants du territoire qui financent le service via leur Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) » indique François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Il poursuit : « des barrières levantes et des bornes ont été installées sur nos deux sites à Guécélard et à Roëzé-sur-Sarthe. Les cartes d'accès sont en cours d'envoi à l'ensemble des foyers. La mise en place a pris du retard en raison de difficultés techniques liées au déploiement de la fibre optique mais nous entrerons en phase opérationnelle au début de l'année 2025. » Pour les professionnels, le service sera

limité aux entreprises de moins de dix salariés dont l'établissement se situe sur le territoire du Val de Sarthe. « Il appartient aux entreprises locales qui ne paient pas actuellement de REOM de s'inscrire auprès des services communautaires. En dehors des métaux et des filières REP *, leurs dépôts seront facturés au m³ ou au poids selon les matériaux » précise Émilie Lecomte, responsable déchets ménagers.

18 passages en phase de test

Le nombre de passages expérimental par foyer est fixé à 18 maximum pour l'année 2025. Durant cette période, en cas de dépassement, les usagers recevront un simple message d'alerte. Le nombre limite de passages et le coût du passage

supplémentaire seront fixés à l'issue de cette phase d'expérimentation à la fin 2025. La mesure vise deux objectifs : pour les apports en bennes, inciter les particuliers à limiter leurs venues en déchetteries en regroupant leurs déplacements ; pour les déchets verts, inciter les particuliers à composter, broyer ou mulcher les déchets verts directement sur leurs parcelles. « Sur le plan pratique, la présentation de la carte d'accès ne sera nécessaire qu'à l'entrée des sites et non à la sortie. En cas de perte ou de détérioration, la fourniture d'une deuxième carte sera facturée 30 € et la première sera désactivée. Si la carte ne fonctionne plus, l'échange (non facturé) devra être sollicité auprès du service déchets et non en déchetteries. Aucune carte ne sera délivrée en déchetteries. En cas de déménagement, la carte devra être remise au service déchets. Enfin, un délai de 24 heures est nécessaire entre la création d'une carte et son utilisation » explique François Garnier. À noter : s'ils le souhaitent, les habitants de Cérans-Foullentourte pourront utiliser plutôt le site de Oizé (géré par le Syndicat mixte du Val de Loir), mais l'utilisation conjointe des deux services ne sera pas autorisée. La carte d'accès à cet équipement doit être sollicité auprès de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

* Grâce au dispositif de la Responsabilité élargie du producteur (REP), les entreprises participent au financement de la gestion des déchets générés par les produits qu'elles mettent sur le marché.

EN BREF

TRI DES EMBALLAGES : TOUJOURS TROP D'ERREURS !

La qualité du tri des emballages s'est nettement dégradée ces derniers mois. Un taux de 52% de refus a même été enregistré cet été, ce qui signifie que plus de la moitié des éléments jetés dans les colonnes d'apport à cette période n'avait rien à y faire ! Cette situation entraîne des frais supplémentaires qui se répercutent inévitablement sur la facture de tous. Pour le respect de l'environnement, l'optimisation de la gestion du recyclage et la maîtrise des coûts, il est crucial de veiller à respecter les consignes affichées sur les points d'apport volontaire. Retrouvez le guide du tri en flashant le QR-code ci-contre.



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Les jours de collecte des ordures ménagères seront modifiés pour trois Communes à partir de janvier 2025 : du mardi au mercredi pour Étival-lès-Le Mans et Louplande, du mercredi au mardi pour Saint-Jean-du-Bois.

RETOUR en IMAGES

20 mars 2024 / Pour la première fois, L'unisSon participe au Printemps poétique, un événement national lancé par le Ministère de l'éducation nationale afin de promouvoir la culture et la poésie. Le thème choisi pour l'édition 2024, « Moment de grâce », offre aux élèves de L'unisSon l'occasion d'explorer l'univers poétique à travers différentes formes d'expression artistique. Le concert proposé mêle lecture de poésies, représentations de danse et performances musicales.



09 juin 2024 / L'île MoulinSart propose pour la cinquième année sa manifestation OPUS. Une édition placée sous le thème « Créations et ateliers Arts & Nature - Cirque en prélude ». Au programme, de nombreux ateliers participatifs pour tous les goûts : initiation à la peinture rupestre, découverte de l'aquarelle, expérimentation de la musique assistée par ordinateur, mais aussi des pauses gourmandes avec des rencontres gustatives mettant en avant des produits locaux. La journée est rythmée par des démonstrations de danse, la présence d'artisans locaux, trois concerts et une grande soirée dédiée au cirque, en partenariat avec Le Plongeur du Mans. Le public, toujours nombreux, profite d'une ambiance conviviale et ensoleillée.



18, 25 juillet et 1^{er} août 2024 / À l'occasion des Jeux olympiques de Paris, la piscine communautaire organise quatre après-midis sportifs et ouverts gratuitement à tous. Les inscrits peuvent participer à une séance de tri-aqua (vélaqua - natation - course à pied), une initiation au taïso (gymnastique préparatoire à la pratique du judo), une séance de pilates, ou jouer sur les structures gonflables. Un atelier sophrologie et une animation nutrition sont également de mise pour sensibiliser le public à l'importance du bien-être à la fois physique et mental.

19, 20 et 21 juillet 2024 / Pour son édition 2024, le festival itinérant « La Belle Virée en Val de Sarthe » fait escale dans les villages de Fillé, Chemiré-le-Gaudin et Louplande. Ce rendez-vous artistique attire les familles locales ainsi que les visiteurs de la région, qui se réunissent pour découvrir une offre variée. Au programme : des spectacles de théâtre, des numéros de cirque et des fanfares, offrant à chacun des moments de divertissement. En parallèle, une caravane d'exposition permet de découvrir des œuvres originales, tandis que des food-trucks proposent des spécialités locales, et que des ateliers créatifs invitent petits et grands à s'initier à l'art. Un moment convivial et festif pour tous les publics !



juillet et août 2024 / 204 enfants (pour les 6-9 ans et 10-11 ans) participent aux mini-camps à Chantenay-Villedieu, Le Lude et Sablé-sur-Sarthe. Diverses activités sont proposées comme le VTT, la pêche, le tir à l'arc, l'équitation, la piscine ou encore l'archery game.

48 adolescents sont inscrits aux séjours en Normandie et en Bretagne sur les thèmes « Culture et mer » et « Sport et glisse ». Un projet Innov'jeunes permet à 10 d'entre eux de partir en vacances en autonomie au bord de la mer. Par ailleurs, les services enfance et jeunesse réalisent une passerelle collective portant sur la thématique des Jeux olympiques au domaine du Houssay à Spay, regroupant au total 70 enfants et jeunes.

29 octobre 2024 / Élisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé, inaugure la fresque réalisée cet été au Point jeunes « Le Kétanou » à Louplande. Ce projet d'embellissement a été créé en collaboration avec les adolescents accueillis sur le site, encadrés par les animateurs jeunesse. Antoine Fuyet, animateur saisonnier et créateur du dessin original, était présent lors de l'événement pour discuter avec les jeunes de sa démarche artistique et du processus de création. Cette fresque, fruit d'un travail collectif, est désormais un symbole de créativité et de cohésion pour le lieu, valorisant l'implication des jeunes dans l'amélioration de leur espace de vie.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les citoyens appelés à devenir acteurs

Dans le cadre du Projet de territoire, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'est engagée à favoriser les dispositifs de participation citoyenne et à développer les énergies renouvelables en partenariat avec le Pays Vallée de la Sarthe. Retour sur la réunion « Imaginons ensemble l'énergie de demain ! » de novembre dernier.

Après la sensibilisation sur la gestion et le traitement des déchets en mars 2024, la Communauté de communes du Val de Sarthe a souhaité renforcer son engagement en faveur des transitions écologiques en proposant un débat animé sur les projets citoyens d'énergies renouvelables (EnR). Cette soirée interactive, animée par les associations Récit et France nature environnement, a rassemblé à Mézeray une trentaine de personnes venues s'informer, comprendre ce que signifiait un projet citoyen d'énergie renouvelable. « Cela désigne un projet qui fédère tous types d'acteurs – habitants, collectivités,

associations, acteurs économiques... – se constituant en une société pour créer une unité de production d'énergie renouvelable, et qu'ils gèrent et financent. Les bénéfices générés sont repartagés entre les actionnaires locaux » a expliqué Joakim Duval, animateur de l'association Récit.

Faire rayonner des initiatives citoyennes

À travers des exemples de projets déjà menés en France et de jeux de questions, les personnes présentes ont découvert quel rôle elles pouvaient jouer localement et les avantages que pouvaient apporter de telles organisations sur le plan

écologique et économique, tant en matière de placement financier que de création d'emplois locaux. Autres retombées chères à la Communauté de communes du Val de Sarthe : « ce type de projet permet de voir émerger de nouvelles formes de coopération citoyenne, de favoriser les rencontres et des initiatives locales impliquées dans la transition énergétique du territoire » confie le Président Emmanuel Franco. Le Pays Vallée de la Sarthe, qui s'est associé à cette action dans le cadre du PCAET (Plan climat air énergie territorial) et du Plan paysage, voit dans cette démarche innovante « l'opportunité de faire rayonner de bonnes idées, de voir des initiatives citoyennes locales se développer et permettre au territoire de se réapproprié un bien commun : l'énergie » ajoute sa directrice, Céline Bihel.



Près de 30 personnes ont assisté à la rencontre du 04 novembre.

Former des collectifs impliqués

Après la réunion d'information qui a permis d'expliquer et de faire comprendre le rôle que chacun peut jouer, les participants ont été invités à exprimer leurs envies, à mettre en avant leurs compétences pour identifier qui serait plus à l'aise pour travailler sur les questions de communication, de finances, de technique... À l'issue de ce débat animé, une quinzaine de personnes a décidé de poursuivre l'expérience par un nouveau temps de rencontre programmé début décembre. Vous souhaitez vous investir à leurs côtés, travailler sur un projet commun ? Il n'est pas trop tard. Contactez Antoine Le Coz : cot@cc-valdesarthe.fr

JE FAIS MA TRANSITION... ÉNERGIES CITOYENNES

ÉNERGIES CITOYENNES : ÉNERGIES DE DEMAIN

Les énergies renouvelables citoyennes offrent une réponse adaptée aux enjeux climatiques et énergétiques actuels. Elles permettent de réduire l'impact environnemental tout en renforçant l'autonomie énergétique locale. En mobilisant les habitants autour de projets collectifs, elles constituent une voie prometteuse pour une transition écologique durable et solidaire.

PARTICIPER À UNE
REUNION D'INFO



S'INFORMER SUR
LES PROJETS LOCAUX



CO-FINANCER UN
PROJET PARTICIPATIF



CHOISIR UN
ÉNERGÉTICIEN VERT



CONSOMMER
MOINS D'ÉNERGIE



SENSIBILISER SON
ENTOURAGE



FLASH-INFOS

ENVIRONNEMENT

Une cinquantaine de personnes a participé mercredi 21 août à une visite guidée du bois de la Cornuère situé à Étival-lès-le Mans. L'Office national de la forêt (ONF) et la Communauté de communes du Val de Sarthe, propriétaire du bois, ont organisé cette visite afin de présenter les particularités de la gestion durable de la forêt et ses enjeux. Cette action de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du Contrat d'objectifs territorial (COT) et du Projet de territoire, au même titre que les visites de sites de traitement des déchets proposées en mars 2024.



ATELIERS CUISINE

La Communauté de communes du Val de Sarthe a organisé quatre ateliers cuisine les 18 et 19 septembre derniers, animés par Les Cours de Pimprenelle. Cette initiative, visant à sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et durable, a rencontré un franc succès auprès des habitants. Une trentaine de participants, âgés de 8 à 78 ans, a ainsi pu cuisiner des produits locaux et de saison.

JOURNÉE
« MANGER BOUGER »

Le service jeunesse du Val de Sarthe, en lien avec le Contrat local de santé, a organisé une journée « Manger Bouger » à l'île MoulinSart le 11 juillet. L'objectif ? Sensibiliser les adolescents à une nourriture saine et durable et montrer l'importance de se dépenser quotidiennement. Durant la matinée, les jeunes ont acheté des produits locaux au marché de La Suze-sur-Sarthe pour la confection de pizzas maison. L'après-midi a été marqué par une course d'orientation pour découvrir le site. Chaque équipe devait retrouver des énigmes portant sur la thématique « Manger Bouger ». Une journée où les jeunes se sont régalés sous le soleil !

DU NOUVEAU
AU MOULIN CYPRIEN

La Communauté de communes du Val de Sarthe a lancé un appel à candidatures afin de trouver un nouvel exploitant pour la production de farines au Moulin Cyprien de l'île MoulinSart à Fillé. Le prestataire sera choisi d'ici à la fin de l'année 2024. Doté d'une meule de pierre, le Moulin permet d'écraser lentement le grain ce qui donne des farines de grande qualité.

BILAN DU PROGRAMME
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le Programme d'intérêt général du Val de Sarthe (PIG) a pour vocation d'accompagner la rénovation de l'habitat existant. Pour le volet « énergie », 57 visites ont été réalisées pour 37 dépôts de dossiers de travaux ; pour le volet « adaptation », 36 visites ont donné lieu à 22 dossiers ; pour le volet « habitat dégradé », 8 visites ont été assurées et 2 dossiers sont attendus à horizon 2025. « Le programme sur 3 ans prévoyait 70 dépôts de dossiers « énergie », 45 dossiers « adaptation », et 12 dossiers « habitat dégradé ». Sauf pour ce troisième volet, nous sommes à 50% de nos objectifs alors que nous sommes à mi-parcours. Nous sommes dans les clous » déclare Xavier Mazerat, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des mobilités, de la transition écologique et de l'habitat. Côté finances, près de 1,9 M€ ont été engagés, les subventions versées par l'Agence nationale de l'habitat, la Région des Pays de la Loire, le Département de la Sarthe et la Communauté de communes du Val de Sarthe s'élevant à environ 1,3 M€.

DÉPLACEMENTS
PENDANT LES FÊTES

À l'approche des fêtes de fin d'année, la question se pose de la bonne option pour se déplacer. N'oublions pas que pour 100 km, le train produit de 0,3 kg à 2,4 kg de CO₂ par personne, un covoiturage à quatre 5,5 kg de CO₂ par personne, la voiture individuelle plus de 17 kg de CO₂ par personne. Alors faites le bon choix !

EAU POTABLE

Opération nettoyage pour le château d'eau de La Suze-sur-Sarthe

Comme chaque année, le service cycle de l'eau de la Communauté de communes du Val de Sarthe procède au grand nettoyage du château d'eau et des deux réservoirs de La Suze-sur-Sarthe. Zoom et explications sur l'importance de cette intervention.



L'entretien du château d'eau est assuré en régie par l'équipe communautaire.

réservoirs dure trois jours » relate Tony Gaulupeau, responsable cycle de l'eau. Le principe d'entretien est simple : le premier jour, l'équipe vidange le premier réservoir de 1000 m³ en basculant un maximum d'eau vers le château d'eau. « *Quand le château est plein, le réservoir est isolé. Nous procédons au nettoyage avec la dissolution du fer et du manganèse, puis à la désinfection et au rinçage de l'ouvrage* » développe Tony Gaulupeau. L'action est réitérée avec le réservoir de 500 m³ puis avec le château d'eau. Afin que ce travail soit réalisé sans encombre, les accès aux ouvrages ont été modifiés en 2022. « *Nous avons installé une échelle à crinoline en plus du harnais de sécurité en cas de chute* » précise le responsable. Les garde-corps ont également été remplacés dans la partie supérieure du château d'eau. « *L'équipe connaît très bien cette opération récurrente de maintenance, mais il est important que la sécurité reste une priorité* » ajoute Tony Gaulupeau.

Et pour les habitants ?

Le nettoyage du château d'eau ne devrait pas trop impacter les riverains. En effet, l'eau demeure disponible pendant les trois jours de travaux. « *La pression de l'eau peut-être plus ou moins importante selon le lieu où l'on réside, mais sans coupure. Comme chaque année, les agents travailleront en horaires décalés afin de limiter les désagréments pour les usagers* » conclut François Garnier.

En décembre 2024, trois agents du cycle de l'eau interviendront dans le château d'eau de La Suze-sur-Sarthe pour la maintenance annuelle. « *À la demande de l'ARS (Agence régionale de santé), nous désinfectons le château d'eau et les deux réservoirs associés régulièrement. L'objectif est double : entretenir les espaces de stockage et désinfecter la zone pour maintenir notre niveau de qua-*

lité en eau potable » explique François Garnier, Vice-président en charge des déchets ménagers et du cycle de l'eau. Cette opération permet notamment de retirer les formations de manganèse et de fer qui se déposent régulièrement sur les parois.

Un système d'entretien rodé

« *Le nettoyage du château d'eau et des*

EN BREF

INAUGURATION DES LOGEMENTS LOCATIFS À FILLÉ

Le 18 septembre dernier s'est déroulée l'inauguration des logements locatifs sociaux dans le lotissement le Clos des Aulnes à Fillé. Porté par Sarthe Habitat, également aménageur sur cette opération, Le programme comprend huit logements : cinq T3 et trois T4. La Communauté de communes a participé financièrement à la viabilisation des terrains à hauteur de 150 000 € par le biais d'une subvention versée au bailleur social. Les logements ont d'ores et déjà trouvé leurs locataires.

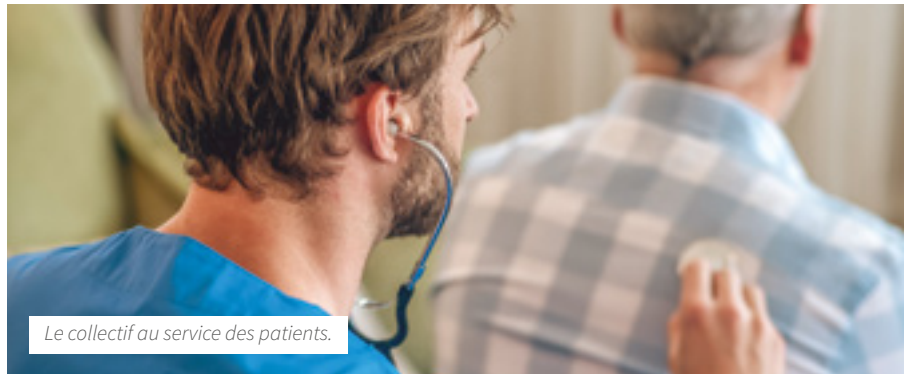


SANTÉ

Les dynamiques locales du Val de Sarthe

Coordonner les soins pour mieux répondre aux besoins des patients : au Val de Sarthe, initiatives locales et collaborations renforcées favorisent l'accès à la santé. Contrat local de santé, Équipes de soins primaires, association Médic'élan et Communauté professionnelle territoriale de santé unissent professionnels et usagers.

Au Val de Sarthe, la coordination des soins se densifie grâce à des initiatives locales innovantes. Trois Équipes de soins primaires (ESP) sont désormais opérationnelles : à La Suze-sur-Sarthe, Spay, et depuis cette année à Cérans-Foulletourte. Ces dispositifs favorisent la collaboration entre médecins, infirmiers, pharmaciens et autres professionnels de santé pour offrir une prise en charge globale et fluide des patients. La proximité entre les intervenants améliore non seulement la qualité des soins, mais aussi leur accessibilité, particulièrement dans les zones rurales. Cette dynamique locale repose également sur l'engagement de l'association Médic'élan, qui joue un rôle clé dans l'animation du réseau. Son bureau, récemment renouvelé, entend poursuivre les actions de formation et de partage d'expertise, comme lors de la dernière rencontre consacrée aux infections. Médic'élan s'implique aussi dans l'accompagnement des professionnels de santé pour l'accueil de stagiaires.



Le collectif au service des patients.

Un nouvel outil collaboratif

La Communauté de communes du Val de Sarthe soutient activement ces réseaux en facilitant les échanges entre praticiens, dans une logique de coordination renforcée pour mieux répondre aux besoins des patients. À noter qu'à l'initiative des professionnels de santé, s'est créée une Communauté professionnelle territoriale de santé, la CPTS Val de Vègre, à l'échelle des Communautés de

communes du Val de Sarthe et de LBN. Cet outil vise à élargir l'exercice coordonné en impliquant davantage de professionnels et les patients eux-mêmes, pour garantir un accès équitable et optimisé aux soins. Ces efforts conjugués des professionnels, des élus, et des techniciens, reflètent une volonté locale forte : construire un territoire où la santé est un projet collectif, au bénéfice de tous.

EN BREF

MON ESPACE SANTÉ

La plateforme « Mon espace santé » permet de recevoir, stocker et partager ses documents de santé en toute confidentialité. Un outil précieux pour suivre la santé des membres de la famille et pour échanger avec les professionnels de santé. Activez le vôtre !

www.monespacesante.fr

SPORT ET SANTÉ

Physique ou mentale, la santé passe par une activité régulière. Le territoire du Val de Sarthe est riche de services et d'associations, notamment pour une approche adaptée à l'âge ou au handicap. N'hésitez pas à vous rapprocher des nombreux clubs et des entreprises qui proposent de vous accompagner !

LA SPAY'CIALE AU SERVICE DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

500 personnes ont participé à la 3^{ème} édition de la Spay'ciale Val de Sarthe, dimanche 13 octobre dernier. Au départ de l'île MoulinSart à Fillé, cette randonnée est une invitation à découvrir le territoire, à vélo ou à pied, à encourager les mobilités douces et à promouvoir le sport pour entretenir sa santé physique et morale. Cette année, la Spay'ciale était d'ailleurs inscrite au programme des Semaines nationales d'information de la santé mentale. Le Cyclo-Spay, organisateur de l'événement, avait en parallèle lancé une campagne de financement participatif portée par le Département de la Sarthe via la plateforme Sarthe mécénat. 3 250 € ont pu être collectés, ce qui va permettre à l'association d'investir dans du matériel pour garantir la logistique des prochaines éditions et promouvoir son événement.



Illygo : une nouvelle offre de transports

À compter du 2 janvier 2025, deux nouvelles lignes de bus Illygo desserviront plusieurs Communes du Val de Sarthe et des zones d'activités économique. Un déploiement expérimental qui pourra répondre aux besoins des actifs locaux.



Deux nouvelles lignes de bus Illygo à partir de janvier prochain.

Le Pôle métropolitain mobilités Le Mans Sarthe, dont la Communauté de communes du Val de Sarthe est membre, va déployer une nouvelle offre de transport en commun du réseau Illygo. « Deux lignes desserviront une grande partie du Val de Sarthe dès janvier prochain. Comme elles seront financées par les entreprises via le versement mobilités, nous avons jugé opportun que ces bus puissent s'arrêter dans les principales zones d'activités du territoire » annonce Emmanuel Franco, Président (et par ailleurs Vice-président du Pôle métropolitain en charge des mobilités). Il précise : « ces nouvelles lignes viennent en complément des lignes Aléop, déjà existantes et qui restent d'actualité ». Certains arrêts sont d'ailleurs mutualisés, tandis que d'autres, nouveaux, vont être aménagés en fin d'année. « Il s'agit d'une expérimentation, qui pourra évoluer après une première période de fonctionnement et d'observation des pratiques » indique Emmanuel Franco.

L'offre de transport

Trois allers-retours sont prévus entre 06h00 et 09h30, ainsi que trois autres entre 16h00 et 19h30, du lundi au vendredi, au départ de la Commune d'Allonnes. « Les horaires seront fixés prochainement » explique Sylvestre Baptista, responsable économie, habitat et aménagement de la Communauté de communes. La première ligne desservira neuf arrêts au départ du Bois-Joli d'Allonnes (T3 de la Setram), en passant par les Communes de Spay, Fillé et Roëzé-sur-Sarthe, avant d'opérer un demi-tour à La Suze-sur-Sarthe à l'arrêt Carpentier dans la zone des Trunetières. « La seconde ligne partira du stade Georges-Garnier (T3 Setram) d'Allonnes, pour desservir la zone d'activités de Voivres-lès-Le-Mans, la route du Mans à Roëzé-sur-Sarthe, la zone du Pré sec à La Suze-sur-Sarthe, les Communes de Chemiré-le-Gaudin, Louplande et Étival-lès-Le Mans » poursuit Sylvestre Baptista.

Horaires, tarifs et abonnements

Les horaires et tarifs seront prochaine-

ment disponibles sur le site internet Illygo ou sur l'application mobile dédiée (disponible en février 2025). Il sera possible de payer à la journée ou de s'abonner au mois ou à l'année. « L'abonnement pourra être couplé avec celui de la Setram » précise Emmanuel Franco. L'objectif ? Simplifier au maximum les démarches en regroupant les différentes offres de transports. Un abonnement spécifique sera également créé à un tarif très préférentiel. Il s'agira de l'abonnement « Pass Actif » qui s'adressera aux actifs, salariés et employés travaillant sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Sarthe. Les demandes d'abonnements mensuels ou annuels pourront s'effectuer en ligne sur Illygo ou en remplissant et envoyant un formulaire par courrier à Transdev STAO (60 Avenue Olivier-Heuzé, 72015 Le Mans Cedex 2) ou par courriel à stao72@transdev.com.

En savoir + en ligne 

sarthe.transdev-paysdelaloire.com/illygo

VAL DE SARTHE

La Communauté de communes a 30 ans !



La Communauté de communes du Val de Sarthe a été créée en décembre 1994. Elle était alors composée de Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé, La Suze-sur-Sarthe, Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Souigné-Flacé et Voivres-lès-Le Mans. Les années suivantes, ces 11 Communes fondatrices ont été rejointes, sur une base volontaire, par Spay puis Guécélard, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray, et enfin Cérans-Foulletourte. Un élargissement territorial qui témoigne d'une belle attractivité, renforcée depuis 30 ans par un développement continu en compétences et en services.

VAL DE SARTHE

1994-2024 : 30 ans de coopération et de solidarité

Le 21 décembre 2024, la Communauté de communes du Val de Sarthe célébrera ses 30 ans. Une union au service d'un territoire et de ses habitants qui a permis de réaliser de nombreux projets de développement commun. Rétrospective.

« Il y a 30 ans, des élus locaux ont choisi de se rassembler pour faire face, dans le cadre d'un syndicat intercommunal, à la reconstruction du restaurant du collège de La Suze-sur-Sarthe, détruit dans un incendie. C'est dans cet état d'esprit de partage et de solidarité qu'est née notre Communauté de communes en 1994 » raconte le Président Emmanuel Franco. Composée de onze communes à sa création (Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé, Louplande, Parigné-le-Pôlin, Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois, Souigné-Flacé, La Suze-sur-Sarthe, Voivres-lès-Le Mans), elle a été rejointe en 2011 par Spay, en 2014 par Guécélard, Malicorne-sur-Sarthe et Mézeray et en 2018 par Cérans-Foulletourte. Présidée successivement par Bernard Dabiel (1995-2004), Philippe Girardot (2004-2014), puis depuis 2014 par Emmanuel Franco, la structure intercommunale se veut un véritable moteur de développement local.

Au service des habitants

Emploi, environnement, aménagement du territoire, enfance-jeunesse, social, tourisme, culture, ou encore développement économique, la Communauté de communes du Val de Sarthe s'est distinguée dans de nombreux champs d'action. Au fil des années, élus et personnels, communautaires et municipaux, ont œuvré de concert pour développer localement des actions comme la collecte des ordures ménagères et la création de déchetteries, une gestion partagée de la voirie, des créations de logements locatifs sociaux ou encore de zones d'activités pour attirer les entreprises. Au fur et à mesure que le territoire se développait, une nouvelle sociologie d'habitants venant du Mans s'est installée et avec elle la prise de compétence dans le domaine social au début des années 2000. « La Communauté de communes du Val de Sarthe a été la première en Sarthe à exercer cette compétence : un ADN avant-gardiste qu'elle cultive encore aujourd'hui », confie

Noël Tellier, actuel 1^{er} Vice-président. Parmi les actions clés mises en place : un accompagnement à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises et employeurs du territoire avec les services emploi et économie, des offres d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse ainsi que des animations. Plus largement des actions autour de la parentalité en direction des familles. « Le choix du tourisme et de la culture a constitué une autre étape majeure et a agit comme un ciment pour donner au territoire une nouvelle identité » poursuit Philippe Girardot. Sur ce volet, la Communauté de communes a développé plusieurs services au cours de ces trente dernières années : l'aménagement de l'île MoulinSart à Fillé, la gestion du Musée de la faïence et de la céramique de Malicorne-sur-Sarthe, l'accueil d'artistes en résidence sur ces deux sites, sans oublier l'enseignement musical depuis 2005 et de la danse depuis 2022, la construction de L'unissSon en 2022 (établissement culturel et d'enseignement artistique), le festival La Belle Virée et l'enseignement artistique et culturel, outil de diffusion de la culture sur l'ensemble des Communes.



Septembre 2022 : inauguration de L'unissSon

De nouveaux défis

« Notre engagement s'est illustré dans plusieurs domaines, avec un seul leitmotiv : répondre aux besoins des habitants sur le territoire. Et avec une raison d'être : permettre aux communes de faire ensemble ce qu'il est difficile de faire seul » souligne Bernard Dabiel. « Cela nous a permis de réaliser des projets d'envergure et, récemment, de construire une vision commune à l'image du Projet de Territoire (2022-2035), qui fixe notre feuille de route à horizon de 10-15 ans », ajoute Emmanuel Franco. Depuis 1994, le travail a été poursuivi et amplifié, tandis que de nouveaux défis écologiques, sociétaux et démocratiques sont apparus au cours de cette dernière décennie : le déploiement du très haut débit, la démographie médicale, la mutualisation des ressources et des moyens, le développement des mobilités douces et partagées, l'implication citoyenne, l'évolution de nos modes de production et de consommation...

Trois décennies... Trois Présidents... Trois questions !

En 30 ans, la Communauté de communes du Val de Sarthe a connu trois Présidents : Bernard Dabiel de janvier 1995 à juillet 2004, Philippe Girardot de juillet 2004 à avril 2014, Emmanuel Franco depuis avril 2014. Interview croisée autour des trois mêmes thématiques : un fait marquant, l'évolution de la Communauté, les défis à relever.

Quel moment marquant retenir de vos mandats en tant que Président ?

Bernard Dabiel : « Au début du premier mandat en 1995, la gestion des déchets a été un dossier primordial, avec la finalisation de la collecte des ordures ménagères en porte à porte, la mise en place des points d'apport volontaire et le développement du tri des emballages, l'uniformisation du mode de paiement au travers de l'instauration de la redevance, l'ouverture d'une déchetterie avec son règlement intérieur, l'accueil des déchets professionnels... »

Philippe Girardot : « Je ne pourrais citer un seul moment marquant de ces deux mandats, tant ces années ont été riches. Je retiendrais néanmoins tous ces petits moments magiques où à l'issue de réunions parfois houleuses, sur des sujets délicats, nous sommes arrivés à des consensus et à des accords. Bien souvent, c'est la solidarité entre les Communes qui a été déterminante. »

Emmanuel Franco : « Le moment le plus fort est pour moi l'adoption à l'unanimité du Projet de territoire "Inspirez-nous, engagez-vous !" en mars 2022. Ce travail a mobilisé très largement les acteurs locaux pendant plusieurs mois, dans un esprit de partage, d'écoute mutuelle. C'est une réussite collective dont nous pouvons être fiers. »

Comment percevez-vous l'évolution de la Communauté de communes ?

Bernard Dabiel : « Avec le développement de nombreuses compétences et l'élargissement de son périmètre géographique, la Communauté est devenue un établissement public majeur. Cette évolution était nécessaire, et elle s'est faite tout en gardant une taille humaine. Les élus et les citoyens ont encore un pouvoir de décision. En regard du fameux « mille-feuilles administratif français », il est important de conserver un bloc Communes/Communauté fort qui permet de porter des projets collectifs. »

Philippe Girardot : « La Communauté a beaucoup évolué en trente ans, souvent à l'avant-garde. Elle s'est saisie de nouvelles compétences, avec pour objectifs de répondre aux besoins de la population. Elle a aussi dû assumer le désengagement de l'État et se doter d'une ingénierie de plus en plus importante et efficace. »

Emmanuel Franco : « Je qualifierais l'évolution du Val de Sarthe de "choisie". Et dans tous les sens du terme. Car les Communes qui nous ont rejoints au fil des années l'ont fait de manière positive, mettant en avant l'attractivité de notre territoire et de notre institution. Il faut noter en outre que toutes les candidatures n'ont pas été acceptées... »

Quels sont les défis à relever pour les années à venir ?

Bernard Dabiel : « Il faut maîtriser autant que faire se peut la fiscalité locale (dans les limites imposées par l'État), développer des centres d'intérêts locaux, rendre la participation des citoyens et des élus communautaires attractive et dynamique, regrouper les services nécessaires en conservant la proximité, structurer les mobilités, s'inscrire dans la démarche de lutte contre le changement climatique, être attentif à la solidarité entre les territoires... En un mot : faire encore mieux sans dépenser plus ! »

Philippe Girardot : « Pour les années à venir, le principal défi à relever sera de gérer les conséquences locales du changement climatique. Comment inciter les citoyens à la frugalité dans les domaines de l'alimentation, des pratiques agricoles, des déplacements et du logement afin de limiter nos émissions de CO² et atteindre les objectifs des accords de Paris ? Comment rendre les habitants acteurs de cette transition et ainsi réduire les risques de catastrophes qui ne manqueront pas de se produire si chacun s'en remet aux autres pour agir ? »

Emmanuel Franco : « Le thème central des prochains mandats sera incontestablement les transitions. Transitions écologiques bien sûr, compte tenu des enjeux climatiques et des nécessaires adaptations qu'il faudra engager de façon collective, mais aussi transitions sociétales et démocratiques. Je suis convaincu que l'action publique devra mieux prendre en compte la parole des citoyens, leur expertise du quotidien, leurs attentes. Il nous appartiendra de mettre en place des dispositifs de concertation et de coopération afin que chacun puisse devenir acteur de la vie de son territoire. Dans un monde où les valeurs démocratiques sont bousculées, c'est essentiel. »



Bernard Dabiel
Président de 1995 à 2004



Philippe Girardot
Président de 2004 à 2014



Emmanuel Franco
Président depuis 2014

VAL DE SARTHE

Une Communauté de communes engagée dans les transitions

À l'occasion de ses 30 ans, la Communauté de communes du Val de Sarthe réaffirme son engagement en faveur des transitions écologiques et sociétales. Porté par un projet de territoire ambitieux et volontariste, cet anniversaire met en lumière des initiatives axées sur la coopération et le développement durable.

En réponse aux enjeux environnementaux et sociaux actuels, la Communauté de communes du Val de Sarthe a pris le tournant de la transition écologique et sociétale à travers un ambitieux Projet de territoire adopté en 2022 : « Inspirez-nous ! engagez-vous ! ». Le Président Emmanuel Franco souligne que ce projet vise à « faire évoluer nos modes de vie et à ancrer un modèle de développement plus respectueux de l'environnement et des valeurs collectives. » Un programme de coopération renforcée pour mobiliser citoyens, entreprises, associations et élus autour d'initiatives de transition et de durabilité est ainsi lancé, avec une feuille de route pour les quinze prochaines années.

Un territoire sobre et autonome

L'un des axes centraux du projet est de promouvoir une sobriété écologique. Il s'agit de répondre aux défis climatiques en réduisant la consommation des ressources naturelles, en favorisant la transition vers les énergies renouvelables et en réduisant l'empreinte carbone. Cela passe notamment par le développement des mobilités douces. « Nous souhaitons offrir des alternatives au tout-voiture » indique Emmanuel Franco, qui précise que le projet prévoit d'engager une dynamique cyclable à horizon 15 ans, en s'appuyant sur les usages et les besoins mais aussi en sensibilisant. Des solutions de mobilité partagée seront également développées en lien avec le Pôle métropolitain. En parallèle avec le Pays Vallée de la Sarthe, des initiatives comme la promotion des circuits courts et l'installation de nouveaux systèmes de distribution alimentaire respectueux de l'environnement sont encouragées pour une autonomie locale accrue.

Des actions collectives pour renforcer la cohésion

Au-delà de l'écologie, la transition sociétale est un pilier de l'engagement du Val de Sarthe, avec une forte mise en avant du « faire ensemble ». Ce principe vise à revitaliser les liens sociaux et à promouvoir une démocratie participative. Emmanuel Franco explique : « Nous voulons que chaque habitant se sente acteur du chan-

gement sur le territoire. » Pour ce faire, la Communauté s'engage à multiplier les occasions de rassemblement autour de projets éducatifs, culturels et intergénérationnels. Des événements annuels, comme le festival de « La Belle Virée en Val de Sarthe », prennent désormais une dimension plus participative et écoresponsable, avec des animations de sensibilisation à l'environnement, en impliquant des habitants volontaires et en favorisant l'entraide entre Communes. En outre, le projet prévoit la création de collectifs citoyens pour encourager les initiatives locales. Les habitants auront la possibilité de proposer et de s'investir dans des projets concrets. « Cette dynamique participative, à l'œuvre notamment dans notre dispositif "Place aux initiatives !", est essentielle pour renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion » affirme le Président. Les Communes ne sont pas en reste, puisqu'elles aussi, par secteur, impulsent des projets en lien avec les transitions : Repair Café, jardins partagés...

Innovation et attractivité locale

Pour que cette transition soit durable, l'attractivité économique du Val de Sarthe est également repensée. La Communauté de communes mise sur des entreprises engagées socialement et écologiquement, tout

en favorisant la relocalisation de l'emploi. L'accompagnement des entreprises vers des pratiques responsables et le soutien aux jeunes entrepreneurs dans des secteurs verts sont des priorités. « Nous avons l'ambition d'attirer des entreprises qui partagent notre vision d'un développement durable et contribuer à un écosystème local dynamique » souligne Emmanuel Franco. Le projet entend aussi répondre aux problématiques d'aménagement urbain en réhabilitant les logements anciens pour réduire leur impact énergétique, tout en limitant l'artificialisation des sols. « Il est urgent de repenser l'aménagement en termes de durabilité et de bien-être collectif. Chaque espace doit répondre à une utilité sociale » reconnaît le Président.

Un avenir partagé

À travers ces engagements, la Communauté de communes du Val de Sarthe souhaite instaurer un modèle de gouvernance fondé sur la coopération et l'innovation sociale. « La transition ne se fera pas sans l'implication continue des habitants » répète Emmanuel Franco. Et de conclure : « notre Projet de territoire marque une étape clé dans la transformation du Val de Sarthe, démontrant qu'un avenir résolu-tion tourné vers la durabilité et la solidarité est possible à l'échelle locale. »



Session du Repair Café à Cérans-Fouletourte.

EN 2025, LA
 COMMUNAUTÉ DE
 COMMUNES DU VAL DE
 SARTHE MET EN PLACE LE
 CONTRÔLE D'ACCÈS DANS
 SES DÉCHETTERIES.

VOUS
 RECEVREZ VOTRE
 CARTE PERSONNELLE
 AU COURS DU DERNIER
 TRIMESTRE 2024. NE
 L'ÉGAREZ PAS !



L'INFO EN +

- 2025 sera une année de test : elle permettra aux usagers de se familiariser avec le contrôle d'accès avant son adoption définitive en 2026.
- Le nombre de passages initial est fixé à 18 par foyer pour 2025. La limite finale sera déterminée à l'issue de la phase expérimentale.
- En s'enregistrant sur la plateforme dédiée, les usagers pourront suivre en ligne et en temps réel leur utilisation du service.

LTR cultive l'innovation durable

Implanté à Spay depuis 1963, LTR est une entreprise de premier plan dans le secteur de l'industrie. Spécialisée dans la reconstitution de fibres botanique, elle se démarque par ses initiatives visant à réduire son empreinte carbone, dans un contexte où la transition écologique est devenue une priorité mondiale.

« **N**ous travaillons principalement pour l'industrie du tabac. Nous produisons du tabac reconstitué et d'autres papiers à base de plantes à partir de matériaux végétaux (plantes et fibres) et du papier technique qui sont ensuite vendus aux cigarettiers ou dans l'industrie du packaging » explique Julie Lamy, directrice du site. L'imposante société industrielle (75 ha), qui emploie 300 personnes, s'engage par ailleurs pour une production plus durable. « C'est une des priorités du groupe SWM* et de l'usine de Spay », souligne Julie Lamy.

Efficacité énergétique

LTR a investi ainsi dans des équipements modernes, moins énergivores, et lancé des initiatives pour améliorer l'efficacité énergétique de son site et réduire les

émissions carbone associées à sa production. « Il y a 10 ans, une chaudière biomasse a été installée. Elle est alimentée par du bois issu de forêts gérées durablement dans un rayon de 100 km. Avec cet équipement, c'est 30 000 tonnes d'émissions de CO₂ évitées » indique Julie Lamy. En 2021, il a aussi été mis en place un réseau de chauffage des bureaux qui utilise la chaleur produite par les machines. « Cela a permis de réaliser d'importants gains énergétiques : avec le programme global on réduit de 3 % chaque année. En 2024, le site aura diminué sa consommation de 9 %, avec une prévision de 12 % en 2025 » ajoute-t-elle. LTR Industries a également remplacé ses systèmes d'éclairage par des LED basse consommation et a mis en place des systèmes de gestion de l'énergie pour surveiller et réduire sa consommation d'électricité. L'entreprise vise à renforcer son autonomie énergétique via les énergies renouvelables d'ici 2030, notamment en investissant dans l'énergie solaire. « Un projet pourrait voir le jour d'ici 2026. Aujourd'hui, nous pratiquons déjà l'écopâturage » confie Julie Lamy.

Responsabilité sociale et environnementale

Consciente que la transition écologique ne peut se faire seule, LTR a noué des partenariats, notamment avec le Pôle métropolitain mobilités Le Mans Sarthe, et a mis en place des formations autour de la fresque du climat pour sensibiliser son personnel aux enjeux environnementaux. Elle les implique en outre

dans des actions concrètes et propose des incitations financières pour encourager les mobilités douces et partagées (venir au travail à vélo, covoiturage avec BlaBlaCar Daily). La mise en place du bus Illygo en janvier 2025 (voir p. 10) participera à cette dynamique. En parallèle, les équipes peuvent réfléchir et travailler sur des projets en faveur de l'environnement au sein d'espaces de discussions organisés sur le temps de travail. L'un des autres axes majeurs de la stratégie de LTR, gage de son implication responsable, concerne la gestion des déchets et la réduction de la consommation d'eau. « LTR aspire à réduire encore le volume de déchets envoyés en décharge et à maximiser la revalorisation et le réemploi des matériaux. Ces dernières années, nous avons donc développé des programmes de recyclage rigoureux en collaboration avec des spécialistes du secteur et en sensibilisant les employés. Et concernant l'eau, nous allons investir 300 000€ pour améliorer notre machine et réduire notre consommation d'eau de 5% en 2025 ! » assure Julie Lamy. Avec ces efforts, LTR Industries ne se contente pas de répondre aux exigences réglementaires, elle se positionne comme un modèle à suivre en matière d'innovation durable, prouvant qu'il est possible de concilier développement économique et respect de l'environnement.

* Propriété d'un groupe privé indonésien, SWM International compte également six autres usines de production de papiers spécifiques (industriels, tabac, packaging) implantées à Quimperlé, dans l'Ariège, en Pologne, aux États-Unis (2) et au Brésil.



LTR pratique l'écopâturage.

EN BREF

UN VILLAGE D'ENTREPRISES À SPAY

La Communauté de communes du Val de Sarthe a vendu en début d'année un terrain dans le Parc d'activités des Noës à Spay à la société Presqu'Île Investissement. Cet investisseur immobilier va y développer un programme de village d'entreprises, composé de 19 lots dans trois bâtiments distincts et de 51 places de parking. Les 19 cellules, de 190m² à 500m² et plus, ont vocation à être vendues ou louées. Le site de 8 558m² est destiné à l'accueil de PME/PMI (industries, grossistes, entreprises de service, activités de bureaux) et d'activités artisanales. La commercialisation est en cours et la construction devrait être achevée courant 2025.

Contact : Presqu'Île Investissement au 02 40 24 88 59.

IMPLICATION CITOYENNE

« Place aux initiatives ! » : quatre lauréats pour la première édition

Fin 2023, la Communauté de communes a proposé un appel à projets afin de soutenir les initiatives citoyennes, collectives et écoresponsables sur le territoire. Quatre lauréats ont été sélectionnés pour cette première édition. Présentation.

Dans le cadre du Projet de territoire, le programme « Place aux initiatives ! » valorise et accompagne financièrement les projets de collectifs citoyens qui s'inscrivent dans les grands axes du Projet de territoire. Pour sa première édition, un appel à projets s'est tenu de novembre 2023 à janvier 2024. « Nous avons prévu une enveloppe de 30 000 € pour ce dispositif qui se déroulera en plusieurs éditions. Les quatre lauréats sélectionnés ont reçu un appui financier et/ou un soutien technique. Les Communes où se déroulaient les projets ont également soutenu ces initiatives » explique le Président Emmanuel Franco.

Des initiatives inspirantes

Le club Cérans Yvré Basket a entrepris de sensibiliser ses jeunes sportifs à l'importance de limiter les déchets tout en adoptant une alimentation saine. « Les goûters à base de gâteaux industriels et de boissons gazeuses ont été remplacés par des fruits et des jus locaux. Un composteur collectif sera également installé par la Commune de Cérans-Foulletourte pour encourager le recyclage et le compostage » explique Aurélie Jouin, chargée de développement territorial. Un autre projet a mobilisé un groupe de jeunes de 16 à 25 ans, soutenus par la Mission Locale de l'Agglomération Mancelle et les éducateurs d'Inalta, pour une première journée de ramassage de déchets le 21 septembre. « L'objectif était de sensibiliser les jeunes à l'importance du tri mais aussi de leur montrer les différents métiers

de ces filières : pour cela ils ont pu collecter les déchets abandonnés, notamment près du port de La Suze-sur-Sarthe et autour de la rivière. Les participants ont également visité la déchetterie de Roëzé-sur-Sarthe et les services techniques de la Commune de La Suze-sur-Sarthe. Le projet se poursuivra avec des actions de sensibilisation ludiques, une visite du centre de tri ValorPôle et une nouvelle journée de ramassage de déchets en canoë » précise Aurélie Jouin.

Deux associations culturelles

L'association « La Suze en lumière », organisatrice d'un spectacle Son et Lumière avec une forte implication de bénévoles, a pris des mesures pour réduire son empreinte carbone. Elle a fabriqué ses décors et costumes à partir de matériaux de récupération, réutilisables pour les prochaines éditions, et favorisé les réseaux sociaux pour limiter l'impression de supports papier. Les comédiens se déplaçaient à pied ou à vélo et apportaient leurs repas dans des contenants réutilisables pour réduire les déchets. De son côté, l'association « Il était une fois Roëzé... » s'est engagée à atteindre le zéro déchet lors de l'événement « Les médiévales Roëzéennes », tout en privilégiant des produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Ces initiatives montrent une volonté partagée de consommer de manière plus locale et de limiter l'impact environnemental.

Une seconde édition

Encouragée par le succès de la première



Les Médiévales Roëzéennes.

édition de « Place aux initiatives ! », la Communauté de communes du Val de Sarthe lance un nouvel appel à projets. Vous êtes un collectif d'habitants ou une association avec une idée écologiquement responsable et utile pour le territoire ? Déposez votre candidature avant le 17 janvier 2025 en vous rendant sur le site de la Communauté de communes. « Les dossiers seront examinés en février, et les candidats présélectionnés seront invités à une audition en mars 2025 » conclut Emmanuel Franco. À vos projets !

EN BREF

ESPACE DE VIE SOCIALE ITINÉRANT : LANCEMENT DE LA PHASE OPÉRATIONNELLE EXPÉRIMENTALE EN 2025

Après plusieurs mois de réflexion, l'Espace de vie sociale (EVS) itinérant du Val de Sarthe entrera en phase opérationnelle expérimentale à partir de 2025. Structure d'accueil et de proximité qui s'adresse à tous les habitants du territoire dans leur diversité, l'EVS favorise le lien social, les relations intergénérationnelles, génère des dynamiques collectives. Animé par Lucas Chevreau, et équipé d'une caravane mobile à compter du mois de mars, l'EVS du Val de Sarthe se déplacera sur le territoire : de janvier à fin juin 2025 à Chemiré-le-Gaudin, Saint-Jean-du-Bois, Guécélar et Malicorne-sur-Sarthe ; de juillet à décembre 2025 à Spay, Soulligné-Flacé et Mézeray. L'EVS sera également présent ponctuellement lors des manifestations communales et proposera des animations dans diverses Communes lors de la période estivale. Associations et habitants, si vous souhaitez vous investir dans ce projet, adressez un courriel à evs@cc-valdesarthe.fr.

SOLIDARITÉ

Hébergement temporaire chez l'habitant



Delphine Dansin (Flore habitat), Anaë, Christiane et Pierre Hubert.

Cet été, Anaë, 18 ans, a effectué un job d'été à l'accueil de loisirs de Louplande, pendant cinq jours. Sa première interrogation, et celle de ses parents, a été de savoir comment elle allait pouvoir se rendre au travail. Elle a alors entendu parler de l'Hébergement temporaire chez l'habitant. « Mon père a

découvert ce service par l'intermédiaire de la mairie de Roëzé-sur-Sarthe. Nous avons tout de suite contacté le Flore habitat jeunes ! » raconte Anaë. Cette solution leur est apparue comme une évidence, en raison de son coût abordable et pour son côté sécurisant. « Le fait d'être hébergé par des personnes sélectionnées

par l'association était un facteur rassurant » confie Erwan, le père d'Anaë. « Ça nous a aussi permis de limiter des déplacements importants tous les jours. » Une situation qu'ont connu jadis Christiane et Pierre Hubert, les hébergeurs d'Anaë. « Nous avons 3 filles. Elles sont adultes aujourd'hui et nous avons des chambres disponibles. Quand elles ont commencé à faire des stages, nous avons rencontré ce problème. Ce fut une période difficile et fatigante à gérer. Quand on a entendu parler de l'hébergement temporaire chez l'habitant dans le bulletin municipal Le Louplandais, cela a fait écho en nous. Nous nous sommes dits : pourquoi ne pas devenir hébergeurs et aider des jeunes et leur famille ! », expliquent-ils, très enthousiastes à l'idée de rendre service et de cette belle première expérience avec Anaë.

En savoir + en ligne



www.flore-habitatjeunes.org

JEUNESSE

« Argent de poche » : un dispositif gagnant-gagnant

En juillet et août, une cinquantaine de jeunes de 15 à 18 ans, de Cérans-Foulletourte, Étival-Lès-Le Mans, Fillé, Mézeray et Roëzé-sur-Sarthe a participé aux chantiers « Argent de poche ». Au programme : travaux de peinture dans les écoles, fabrication de mobiliers en palette pour le festival « La Belle Virée en Val de Sarthe », nettoyage et entretien d'espaces publics... et une première expérience de travail rémunérée 75€ pour cinq demi-journées. « Cela leur a permis aussi de s'impliquer dans la vie de leur Commune et de voir le travail

réalisé par les agents pour assurer la qualité du cadre de vie » a confié Elisabeth Moussay, Vice-présidente en charge de l'éducation et de la santé, lors de la réunion de restitution le 6 septembre à l'île MoulinSart. Du côté des jeunes, ils ont adoré mettre la main à pâte, l'ambiance et surtout aider. Mis en place chaque année par les Communes en partenariat avec la Communauté de Communes du Val de Sarthe, ce dispositif est agréé par le Service départemental de la jeunesse à l'engagement et aux sports et encadré par une convention avec les familles.



Travaux de peinture à Fillé.

EN BREF

UN COMPTE INSTAGRAM JEUNESSE

La Communauté de communes du Val de Sarthe a ouvert un compte Instagram dédié à la jeunesse (13-25 ans). Suivez-le dès maintenant sur [@jeunessevaldesarthe](https://www.instagram.com/jeunessevaldesarthe) pour découvrir l'actualité, les dispositifs proposés aux jeunes, les projets qu'ils ont mis en place... Les jeunes peuvent aussi partager des infos, photos en utilisant le hashtag #jeunesseVDS. À bientôt sur Instagram !

INSERTION

« Ne reste pas dans l'ombre » : Inalta met les jeunes en lumière

L'association Inalta accompagne des jeunes du Val de Sarthe à travers le dispositif « Ne reste pas dans l'ombre ». Lancé il y a 4 ans dans le département de la Sarthe, il permet de sortir de l'isolement des jeunes « invisibles » de la société.

En 2022, 187 jeunes Sarthois* éloignés de l'emploi et, souvent, de la société ont été accompagnés. 280 l'avaient été de 2019 à 2021. Sur le territoire du Val de Sarthe, cette initiative sociale et solidaire a permis d'accompagner 15 jeunes cette année. « Notre mission est d'aller à la rencontre des 16-25 ans, déscolarisés, éloignés de l'emploi et des services d'aide, sortis des radars, pour les ramener vers le chemin de l'emploi et de l'insertion, qu'ils soient issus d'un milieu urbain ou rural » confie David Gavaret, coordinateur de l'association Inalta sur

le secteur. « Nous organisons des activités, des séjours de rupture et des chantiers éducatifs de façon à pouvoir discuter avec eux de manière informelle et construire, petit à petit, une relation de confiance » explique-t-il.

Créer du lien avec les jeunes

En Val de Sarthe, quatre chantiers éducatifs ont été mis en place en 2024. Du 14 au 17 mai, quatre jeunes ont été accueillis par la Commune de Mézeray. Ils ont travaillé sur la restauration des portes et des fenêtres du local des Pit'Chounes, près du restaurant scolaire. Cet été, six autres jeunes ont aidé les organisateurs du festival « La Belle Virée en Val de Sarthe » pour le montage et le démontage des barnums, des tables et des chaises. Ils sont aussi intervenus à l'espace de coworking Émergences, à Spay, pour des travaux de désherbage. « À travers ces chantiers, qui sont des moments d'échanges et de rencontres, nous cherchons à ce que les jeunes créent du lien avec d'autres personnes. Cela leur permet de s'ouvrir, de les aider à échanger avec les autres » détaille David Gavaret. Immérgés dans des lieux d'habitations, des institutions..., ils peuvent ainsi changer leur regard sur la société et le monde des adultes. Et, « c'est également l'occasion de les valoriser et de travailler sur leur autonomie et leur engagement. »

Nouvel élan vers l'avenir

Le chantier éducatif est aussi propice à la mobilisation, la remobilisation et l'accompagnement des jeunes plus ou moins éloignés de l'emploi. « Les quatre chantiers organisés en Val de Sarthe ont

ZOOM

UN DISPOSITIF PARTENARIAL

Porté par l'association Inalta, et financé par l'État, le dispositif « Ne reste pas dans l'ombre » est bâti autour d'une équipe pluridisciplinaire depuis fin 2021, comprenant la Mission locale de l'agglomération manceau, Tarmac (accompagnement sur le logement) et Carbur'Péra au titre de la mobilité. L'Adapt (association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées) est également associée. Contact : 06 19 82 95 48.

permis de proposer aux jeunes une première expérience de travail rémunérée, de les imprégner d'un environnement professionnel, avec ses règles, ses enjeux et ses contraintes » indique David Gavaret. Il ajoute : « ensuite, nous avons pu identifier avec eux ce qui leur a plu, ce qui a été difficile afin de leur proposer un accompagnement vers un parcours d'insertion cohérent et construit. » Avec le dispositif « Ne reste pas dans l'ombre », Inalta tente d'impulser une dynamique, qui est une première étape pour donner aux jeunes un nouvel élan et les aider à construire leur avenir.

* Le dispositif intervient aussi dans d'autres intercommunalités : Le Mans Métropole, L'Orée de Bercé - Belinois, le Sud-Est Manceau et Maine Cœur de Sarthe.



Chantier de rénovation à Mézeray.

EN BREF

RENDEZ-VOUS AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Vous êtes parent(s) d'au moins un enfant ou allez devenir parent prochainement ? La Caisse d'allocations familiales tient une permanence sur rendez-vous à l'espace communautaire du Val de Sarthe pour vous accompagner dans vos démarches (naissance, séparation, décès...) ou en cas d'impayé d'un logement du parc privé.

Contact : 02 43 61 31 79 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30 • secretariat-accompagnement-familial@caf72.caf.fr

La sélection de la rédac'

N'hésitez pas à consulter notre site Internet (www.val-de-sarthe.fr), notre page Facebook (www.facebook.com/ccvaldesarthe) ou les sites des structures et salles qui vous intéressent pour une programmation plus complète et à jour.

DÉCEMBRE

! Audition Panachée

> 14 DÉCEMBRE À 14H

L'unisSon

Audition d'élèves des classes de guitare et de flûte traversière de l'école de musique dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.

! Concert

> 20 DÉCEMBRE À 19H

L'unisSon

Concert des ateliers musiques actuelles dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.



! Palette d'argiles

> 26 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Composition d'un tableau à la barbotine.

Dès 4 ans. 5 €, sur réservation.

! Les mains dans la terre

> 27 DÉCEMBRE À 15H

Musée de la faïence et de la céramique

Atelier de création sans cuisson sur le thème de l'hiver.

Dès 4 ans. 5 €, sur réservation.



JANVIER

! Voeux communautaires

> 16 JANVIER

Mézeray

Le Président Emmanuel Franco et les Vice-présidents présentent leurs vœux pour l'année 2025 aux partenaires de la Communauté de communes, aux élus et aux agents.

! Nuit des conservatoires



> 31 JANVIER À PARTIR DE 18H30

L'unisSon

L'école de musique et de danse participe à l'événement national de la Nuit des Conservatoires. Gratuit.

FÉVRIER

! Audition Panachée

> 03 FÉVRIER À 18H30

L'unisSon

Audition d'élèves de la classe de violon de l'école de musique dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.



! Stage

> 10 ET 11 FÉVRIER

L'unisSon

Stage de découverte des musiques actuelles amplifiées de 10h à 12h et de 13h à 15h à L'unisSon. Sur inscription.

! Ateliers

> À PARTIR DU 12 FÉVRIER

Musée de la faïence et de la céramique

Reprise des ateliers pratiques. Informations en ligne : <https://musee-faience.fr>

MARS

! Concert

> 20 MARS À 19H

L'unisSon

Soirée printemps des poètes dans le cadre du Printemps des poètes dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.

! Rencontres

> 22 MARS

L'unisSon

Rencontres de clarinettes à Sablé-sur-Sarthe. Gratuit.

! Audition Panachée

> 28 MARS À 18H

L'unisSon

Audition d'élèves des classes de guitare de l'école de musique dans l'auditorium de L'unisSon. Gratuit.



ZOOM SUR...

Exposition

! Ce qu'il en restera

> 16 MARS AU 29 OCTOBRE 2025

Centre d'art • L'île MoulinSart

« Ce qu'il en restera » est une série photographique qui confronte l'esthétique des océans à la réalité de la pollution plastique. Les images, inspirées des vitraux médiévaux, offrent une première lecture esthétique séduisante. Cependant, un examen plus approfondi révèle une accumulation de déchets plastiques, incitant le spectateur à une prise de conscience. Suscitant ainsi l'émotion, l'exposition engage le public dans une réflexion sur notre responsabilité collective face à la crise environnementale mondiale.

Vernissage : dimanche 16 mars à 11h.



PRATIQUE ARTISTIQUE

Anna Lallemand

« La danse, c'est toute ma vie »

Passionnée de danse depuis l'âge de 6 ans, Anna Lallemand vient d'intégrer un programme sport-étude à Angers. Guidée par Anaëlle Montebrun, enseignante de danse à L'unisSon (école de musique et de danse du Val de Sarthe), Anna nourrit l'ambition de devenir danseuse professionnelle.

Originaire de Chemiré-le-Gaudin, Anna Lallemand a débuté la danse à La Suze-sur-Sarthe (à l'époque dans l'école municipale) avant de poursuivre son cursus à L'unisSon, après le transfert de compétence à la Communauté de communes. « *La danse est une passion qui me permet d'être moi-même. Quand je danse, je me sens épanouie et libre* » confie Anna. Elle s'est donc naturellement tournée vers son enseignante Anaëlle Montebrun pour approfondir sa pratique : « *Anaëlle m'a expliqué que je pouvais en faire un métier et m'a recommandé un cursus à Angers, qui combine études et danse* ». Pour être admise, Anna a passé une audition au conservatoire, comprenant des cours de danse, des improvisations, une prestation en solo, et un entretien. Elle s'est préparée en individuel pendant six semaines avec l'aide d'Anaëlle. « *Je suis vraiment reconnaissante de son soutien* » ajoute-t-elle.

Un emploi du temps bien chargé

Depuis septembre, Anna partage son temps entre le lycée Joachim-du-Bellay et le conservatoire d'Angers : « *j'ai 7h30 de danse par semaine au conservatoire. Bien que je ne puisse plus me rendre à L'unisSon en semaine, je continue de suivre des cours avec Anaëlle au Lude le week-end, soit trois heures*

« *La danse est une passion qui me révèle pleinement et m'offre un espace d'expression unique. Sur le parquet, je ressens une liberté totale, une vraie plénitude. Ce n'est pas juste un art, c'est toute ma vie.* »

supplémentaires ». Son emploi du temps est aménagé pour optimiser sa pratique. « *J'ai aussi des options liées à la danse au lycée, comme la culture chorégraphique et la formation musicale du danseur* » précise-t-elle. L'année prochaine, elle y ajoutera des cours d'anatomie. Anna pratique principalement la danse jazz, avec un peu de danse classique : « *la danse classique est obligatoire dans le cursus, et je participe aussi à de nombreux stages pour découvrir d'autres styles comme le contemporain et le street jazz.* »

De nombreuses scènes à venir

Toutes ces heures d'entraînement visent à lui permettre de monter sur scène. Son premier spectacle est programmé en décembre à Angers. « *Tous les élèves et niveaux sont mélangés. Nous devons créer le spectacle ensemble, en groupe* » explique Anna. Elle participera aussi au gala de fin d'année au Lude et se prépare actuellement pour le



Concours national de danse, toujours avec l'aide d'Anaëlle. « *La première épreuve régionale en solo aura lieu le 23 mars 2025 à Cholet* » annonce-t-elle. Souhaitons-lui bonne chance et un bel avenir dans sa carrière de danseuse !

Adeline Perrier au contact direct du public

Agente d'accueil et de facturation, Adeline Perrier est souvent la première voix et/ou le premier visage de la Communauté de communes pour les usagers du Val de Sarthe. C'est dire si elle occupe un poste particulièrement sensible. Présentation.

Adeline Perrier a intégré les services communautaires en février 2023, après une première partie de carrière dans le commerce qui lui a permis de développer des compétences clés en matière de relations avec le public. Elle est rattachée aux services techniques basés à Roëzé-sur-Sarthe, sous la direction de Lucie Blanchard, directrice des services techniques, et de Laure Vergne, assistante de direction. Son quotidien est rythmé par un ensemble de missions variées, allant de l'accueil des usagers à la gestion de diverses opérations administratives.

Accueil et facturation

Adeline Perrier assure la réception téléphonique et physique des usagers trois demi-journées par semaine. « *Mes missions principales sont l'accueil et la facturation pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) - en tenant à jour une base de données com-*

posée de 14 000 foyers -, ainsi que la facturation SPANC en étroite collaboration avec Frédéric Bricet, chargé des différents contrôles des installations d'assainissement individuel » explique-t-elle. Ces tâches exigent une grande rigueur, car elles touchent directement le quotidien des habitants et nécessitent une bonne gestion des informations pour assurer un service efficace. À cela s'ajoute la préparation des listings pour la distribution annuelle des sacs d'ordures ménagères, la gestion des demandes de composteurs individuels, incluant la fourniture d'informations aux habitants, l'encaissement des paiements et la remise du matériel. Enfin, Adeline Perrier a en charge le prêt de matériel festif aux Communes : organisation des réservations, gestion des plannings, préparation des conventions.

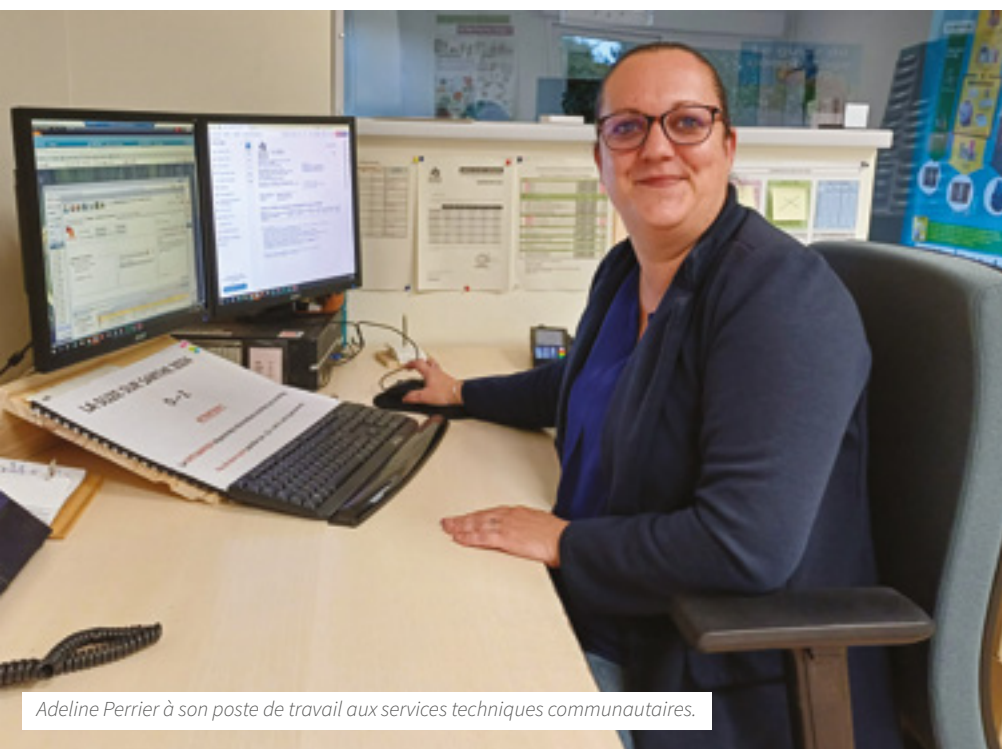
En équipe

Pendant les périodes de forte activité, notamment au printemps lors de l'envoi

des factures de la REOM et à l'automne pour les régularisations (comme les changements de domicile ou les modifications de la composition des foyers qui entraînent souvent des remboursements ou des avoirs), Adeline Perrier peut compter sur le soutien de Laëtitia Pellerin et de Gladys Tortay. Ces dernières réalisent des missions similaires pour les services de l'eau potable et de l'assainissement collectif, ce qui leur permet de lui prêter main forte en cas de surcharge. « *Cette année, avec la mise en place de notre nouveau logiciel, ces opérations ont demandé un mois de travail à temps plein* » témoigne Adeline Perrier. Elle ajoute : « *je travaille également bien sûr de façon étroite avec Émilie Lecomte, responsable déchets, et Julien Perroux, son adjoint. Notre principale actualité en cette fin d'année est la préparation de l'envoi des cartes d'accès en déchetteries.* » Ces échanges réguliers permettent de maintenir une coordination fluide entre les différents services, afin de répondre aux attentes des usagers et d'assurer la qualité du service rendu.

Sens du contact

La relation avec les usagers exige patience, sens de la pédagogie, capacité d'écoute, diplomatie. Toutefois, la mission d'Adeline Perrier consiste à informer au mieux les habitants sans pour autant entrer dans des discussions qui relèvent de la responsabilité des élus, par exemple lorsque les tarifs évoluent. « *Je me dois d'informer au mieux mes interlocuteurs, sans entrer dans des justifications qu'il appartient aux élus de porter* » souligne-t-elle. Il convient donc de faire preuve de clarté et de simplicité dans les explications, tout en restant souriante et courtoise, même lorsque les échanges sont délicats. C'est un véritable exercice d'équilibre, mais la professionnelle y voit une richesse au quotidien. Grâce à ses compétences, sa polyvalence et son sens du contact, Adeline Perrier contribue activement à la qualité de service au sein des services techniques communautaires, tout en renforçant le lien avec la population.



Adeline Perrier à son poste de travail aux services techniques communautaires.

Communauté de communes du Val de Sarthe

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12
> www.val-de-sarthe.fr

Services techniques communautaires

Déchets - Eau - Assainissement - Droit des sols
Zone d'activités de la Bodinière - BP 26
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 83 99 90

Collecte des ordures ménagères

■ Lundi : Cérans-Foullletourte, Malicorne-sur-Sarthe, Mézeray.
■ Mardi : Chemiré-le-Gaudin, Étival-lès-Le Mans, Fercé-sur-Sarthe, Fillé-sur-Sarthe, Louplande, Voivres-lès-Le Mans.
■ Mercredi : Roëzé-sur-Sarthe, Saint-Jean-du-Bois.
■ Jeudi : Guécélard, Parigné-le-Pôlin, Spay.
■ Vendredi : La Suze-sur-Sarthe, Soulligné-Flacé.

Déchetteries

■ Guécélard
Route de la Belle Etoile
72230 Guécélard
02 43 23 66 23
Ouverture le lundi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le mercredi de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.
■ Roëzé-sur-Sarthe
Route départementale 900
72210 Roëzé-sur-Sarthe
02 43 88 74 69
Ouverture le lundi de 13h30 à 18h, le mardi de 10h à 12h, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi de 9h à 12h, le samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Piscine

Avenue de la Piscine
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 31 69
Ouverture du mardi au dimanche en période scolaire et selon calendrier affiché sur site en période de vacances.
Horaires sur le site Internet : www.val-de-sarthe.fr

Service emploi

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 20 60
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h en accueil libre, et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.

Petite enfance

Relais petite enfance

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

Multi-accueil « À Petits Pas »

Espace Véron - rue de la République
72230 Cérans-Foullletourte
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Multi-accueil « Le Valanou »

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Ouvert le lundi de 07h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 07h30 à 18h30.

Enfance / Jeunesse

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

Enfance

Accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires, mini-camps l'été.

Jeunesse

Animations, séjours, Points Jeunes ouverts après les cours, et pendant certaines vacances.
■ Point Jeunes « Le Quaidézado » à Cérans-Foullletourte
02 43 87 89 43
■ Point Jeunes « Squat'Ados » à Fercé-sur-Sarthe
02 43 77 32 87
■ Point Jeunes « La Coulée douce » à La Suze-sur-Sarthe
02 43 77 47 92
■ Point Jeunes « Le Kétanou » à Louplande
02 43 80 49 62
■ Point Jeunes « Le Repère » à Roëzé-sur-Sarthe
02 43 87 89 43

Guichet Familles

29, rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 52 41

île MoulinSart

rue du Canal
72210 Fillé-sur-Sarthe
02 43 57 05 10
> www.ile-moulinsart.fr
Ouverture toute l'année pour les extérieurs.

Moulin Cyprien, boutique et Centre d'art

■ Jusqu'au premier week-end d'octobre : du mercredi au samedi de 14h à 18h, dimanche et jours fériés de 10h à 13h et de 14h à 18h.
■ Octobre : uniquement le mercredi 10h 13h / 14h 18h

Bistrot guinguette du Moulin

Fermeture temporaire.

Musée de la faïence et de la céramique

rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 48 07 17
> www.musee-faience.fr
Du 1^{er} avril à la fin des vacances scolaires d'automne.
De 10h à 12h30 et 14h à 18h.
Fermé les lundis. Ouvert les dimanches et jours fériés.

Office de tourisme Vallée de la Sarthe

Musée de la faïence et de la céramique - rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
02 43 95 00 60
> www.vallee-de-la-sarthe.com

L'unisOn, musique et danse

■ Étival-lès-Le Mans
Centre social (1^{er} étage) - place de l'église
72700 Étival-lès-Le Mans
■ La Suze-sur-Sarthe
29, rue du 11 novembre
72210 La Suze-sur-Sarthe
02 43 83 51 12

CONCERT DE FIN D'ANNÉE

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 À 20H00



VOIVRES-LÈS-LE-MANS
SALLE DES FÊTES

GRATUIT

INFORMATION

02 43 83 51 12

secretariatunisson@cc-valdesarthe.fr



Lunis Son

